Revue de la Fédération des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale

n° 283 – mai 2025

le délégué
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

CONGRÈS 2025
LE RAPPORT D'ACTIVITÉ

La Fédération remporte son procès pour diffamation

FÉDÉRATION DES DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Sommaire n° 283 • Mai 2025

1 Édito

2 Rapport d'activité 2024-2025

8 La Fédération remporte son procès contre le « Délégué Laïque »

11 Résilience et renaissance : L'imprimeur de Dammartin, dix ans après

13 107 ans après… des DDEN dans le Bas-Rhin ?

19 Le sport s'adresse à toutes et tous : il doit rester neutre !

20 Pour Votre Documentation

le délégué DE L'ÉDUCATION NATIONALE

N° commission paritaire : 0725 G 86913
124 rue La Fayette – 75010 Paris
Tél. : 01 47 70 09 59
federation@dden-fed.org
http://www.dden-fed.org

Fédération des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale
Association 1901
Reconnue d'utilité publique.
Association éducative complémentaire de l'enseignement public.
Association nationale de jeunesse et d'éducation populaire.
Association ambassadrice de la Réserve citoyenne de l'Éducation nationale.

Directeur de la publication : Eddy Khaldi

Responsable de la revue : Christian Vignaud

Comité de rédaction : Eddy Khaldi

Articles :
Hugo Cadet • Michel Catalano • Jean-Marie Gillig

Rubriques : Catherine Haensler • Mireille Sabattier • Patricia Thieux

Comité de lecture :
Martine Deldem • Philippe Gallier • Guy Hubert • Eddy Khaldi • Jean Millaire • Pierre Mimran • Mylène Rossignol • Edith Semerdjian • Patricia Thieux • Christian Vignaud

Maquette, conception, réalisation et impression :
Imprimerie Compédit Beauregard S.A.
Z.I. Beauregard – 61600 LA FERTÉ-MACÉ

Crédits photos et illustrations :
© Cyril Ruchet, FDDEN, Imprimeur, Nathalie Butera, UD17, UD39, UD61, UD69, UD71, Catalano, © Iftikhar alam.

4 NUMÉROS PAR AN

Abonnement seul : 20 €

Les DDEN adhérents reçoivent gratuitement la revue

le délégué DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
PEFC 10-32-3010
pefc-france.org

IMPRIM'VERT

« LES SANITAIRES SCOLAIRES À L'ÉCOLE »
et « LA PAUSE MÉRIDIENNE ET LA RESTAURATION SCOLAIRE »
sont à commander par les Unions à notre Fédération.

Eddy Khaldi
Président de la Fédération des DDEN

édito du Président

L'enjeu de la République, c'est d'abord l'École publique

Le rôle émancipateur de l'École publique assure l'égalité des citoyens contre la sélection sociale reproductrice d'inégalités, propre à l'École privée. Dans l'École laïque et républicaine ouverte à toutes et tous, la convivance indistincte de toutes origines, conditions et convictions, est la condition essentielle pour construire une nation future qui tende vers la paix et la sérénité. Dualité des fonctions, à la fois reproductrice d'inégalités et émancipatrice face à une demande sociale croissante où l'on identifie le risque d'un dualisme d'autant plus redoutable, à l'avenir, pour l'unité nationale.

Personne ne revendique le monopole de l'enseignement par l'État, seule la question du financement public est ici posée. Cette position à l'époque si limpide, n'est plus ouvertement affirmée aujourd'hui. Cependant, l'École publique devrait pouvoir encore affirmer son rôle central dans la République, ne serait-ce qu'au regard de la Laïcité et de la cohésion sociale. Aujourd'hui encore, l'enjeu républicain de l'École n'a pas disparu pour autant. L'École doit toujours et encore être revendiquée et conçue pour faire du « sujet » un « citoyen ». C'est à l'École publique que l'on forme des citoyens. Alors qu'au sein de certaines familles l'on tend *a contrario* à entretenir davantage l'ordre moral ou des héritages cultuels ou ethniques, c'est à l'École publique, qu'on fait l'apprentissage du contact avec les autres, on reconnaît l'autre comme fondamentalement égal en dignité et en droits. L'École publique est ce lieu neutre et pacifié où les jeunes gens peuvent s'affranchir des déterminismes hérités de leur histoire familiale pour devenir pleinement citoyens et entrer en relation avec d'autres futurs citoyens.

C'est à l'École publique que l'on forme des citoyens.

L'École publique a ainsi pour rôle, tout à la fois, de former des citoyens juridiquement égaux en vue d'une société démocratique, et de former et d'insérer des acteurs économiques.

Traditionnellement, l'École en France, plus que dans d'autres pays, a privilégié la dimension citoyenne sans pour autant négliger la formation des jeunes à la vie économique. L'École ne saurait négliger l'une ou l'autre de ces deux dimensions qu'elle doit au contraire, conjuguer au mieux. La difficulté de sa tâche aujourd'hui réside précisément dans cette double mission.

Le « citoyen » doit-il aujourd'hui pour autant se muer en simple « consommateur » ? Le devenir de l'École balance ainsi entre le risque communautariste et la marchandisation de l'éducation et du savoir. La cohésion sociale engendrée par le vivre ensemble se voit menacée par les risques inhérents au dualisme d'hier, aujourd'hui démultipliés. La construction de l'École pour toutes et tous est intimement liée à la nation que l'on souhaite construire, laïque ou religieuse. Les élèves, comme les citoyens dans la société politique, sont traités de manière égale, indépendamment de leurs caractéristiques sociales, indépendamment de leurs héritages familiaux. La Laïcité de l'École, et à l'École, est ici encore clairement revendiquée, de même qu'il y a plus de trente ans, en tant que principe libérateur opposé aux dogmes.

Le risque est grand que l'opposition grandisse vers un système « privé » orienté de plus en plus libéral, individualiste par la pesanteur des notables conservateurs. Une telle évolution tourne le dos au projet collectif de l'éducation et son lien consubstantiel avec la République. Avec le risque de renforcer la division de la jeunesse scolaire sur la base de la division sociale. Cette « division de la jeunesse » n'est-elle pas plus évidente encore de nos jours ? Doit-on abandonner l'École aux logiques communautaires ou marchandes ? Les droits en matière d'éducation doivent-ils procéder de l'État ou des communautés ?

En finançant leurs écoles, l'État doit-il concéder aux particularismes ?

Avancer aujourd'hui cette idée fondamentale de fonds publics pour la seule École publique, c'est poser la pierre angulaire d'une contre-offensive citoyenne et républicaine.